



## Communiqué de presse

### Assemblée plénière du 26 septembre 2006

**300 personnes sont présentes à la réunion plénière du S.P.P.I. (Secrétariat Permanent pour la Problèmes de Pollution Industrielle), ce mardi 26 septembre, dans l'amphithéâtre de MPM. L'occasion de présenter un bilan des actions menées en région Provence Alpes Côte d'Azur, afin de limiter les pollutions et les risques industriels, et de réfléchir et de dialoguer sur les objectifs à atteindre pour favoriser un développement durable de notre région.**

**La séance présidée par Philippe Ledenic, chef du pôle environnement et développement durable, directeur régional de la DRIRE et de la DIREN, réunit élus, industriels, administrations, associations et experts scientifiques, attachés à résoudre ensemble les problématiques sous-jacentes à l'environnement industriel (eau, air, déchet, sites et sols pollués, risques).**

#### **La réduction du benzène à la Penne-sur-Huveaune.**

Le benzène fait partie des Composés Organiques Volatils, polluants responsables de la formation de l'ozone. Les principales sources de benzène dans l'air ambiant sont les gaz de combustion des véhicules et l'évaporation au niveau des réservoirs, lors du stockage et de la distribution des carburants, ainsi que les industries utilisatrices de benzène comme produit intermédiaire de synthèse (fabrication de plastique, pesticides, solvants,...).

La valeur limite ( $10 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{an}^1$ ) n'est pas atteinte dans la région, mais néanmoins approchée dans la vallée de l'Huveaune avec le maximum enregistré de  $9,2 \mu\text{g}/\text{m}^3$  à la Penne-sur-Huveaune en 2005, en raison notamment de la proximité d'une source industrielle, celle d'Arkema. L'industriel présente au cours de la séance du SPPPI son programme d'action pour le traitement de ces rejets, qui vise à participer au respect des objectifs locaux de la qualité de l'air de  $5 \mu\text{g}/\text{m}^3$  d'ici 2010.

#### **Impact des risques naturels sur les risques industriels**

Les risques naturels (séisme, inondation, foudre, feux de forêt...) peuvent avoir un impact important sur les installations industrielles. Afin d'aider à la prévention des accidents majeurs potentiels liés à ces risques naturels, le SPPPI travaille sur cette thématique et propose des actions pertinentes visant à améliorer la sûreté de fonctionnement des installations industrielles.

Sur le risque inondation, priorité retenue suite aux événements tragiques de 2003, parmi les mesures de prévention et de protection prises par les industriels on peut citer :

- la surveillance de la montée des eaux pour les crues ;
- la construction de digues ou de murets permanents ou temporaires ;
- la surélévation des stocks ;
- la surveillance des réseaux pluviaux externes au site ;
- l'intégration du risque inondation dans le POI et l'étude de dangers.

Toutes ces pratiques ont fait l'objet d'un guide à l'usage des industriels.

---

<sup>1</sup>  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  : microgramme par mètre cube d'air

Sur le risque feux de forêt la réflexion porte sur la définition des actions spécifiques sur le site industriel pour se prévenir d'un feu de forêt et pour éviter d'en déclencher. Les travaux de sécurité engagés par Lafarge Plâtres à Carpentras, Veolia Propreté Valsud à Septèmes les Vallons, Gaz de France (Géométhane) à Manosque sont présentés lors de la séance du SPPPI. Un guide de bonnes pratiques est à paraître d'ici la fin de l'année ; il recensera notamment les travaux et équipements réalisés sur certains sites, comme par exemple le décapage des sols et le débroussaillage annuel, la création des réserves d'eau incendie, les modes d'exploitation qui prennent en compte les périodes à haut risque (les vents violents).

### **Information du public sur les risques technologiques**

Les Plans de Prévention des Risques Technologiques constituent un enjeu important pour le SPPPI et ses divers collègues. Dans ce cadre le groupe de travail du SPPPI, en charge d'une réflexion sur l'information du public, préconise de mandater 2 à 3 représentants par Comité local d'information (CLIC) : ils seront de préférence issus des collègues salariés et associatifs pour suivre et rapporter les étapes majeures des futurs PPRT et diffuser les informations au sein de leurs CLIC respectifs et auprès du grand public. Les premières réunions seront organisées début novembre 2006.

### **Inventaire des dioxines**

Les dioxines se forment lors d'une phase de combustion en présence d'oxygène, de carbone, de chlore et d'hydrogène. Ainsi, de nombreuses activités ou événements anthropiques ou naturels sont à l'origine de la formation de dioxines : industrie, incendie de forêt, trafic routier, brûlage de végétaux, barbecues, tabac...

L'inventaire des émissions de dioxines a permis de mieux connaître les principales sources qui se répartissent en 5 groupes : sur un total de 27,91 g ITEQ<sup>2</sup> par an, l'industrie en produit 50% (dont 49% sidérurgie et unités d'incinération des ordures ménagères), l'agriculture 23,5%, le brûlage de câbles 11,5%, les feux de forêts 4,5% et les diverses activités humaines 10,4%. Le champ ouvert pour ce groupe de travail du SPPPI permettra de sensibiliser les différents responsables, comme les industriels qui devront réaliser des investissements ; on peut citer à cet égard l'exemple d'Ascometal à Fos, premier émetteur de la région, qui s'est équipé d'une unité de traitement des fumées réduisant le rejet de 12 g à 8,5 g par an. Le groupe de travail du SPPPI devra en outre harmoniser les méthodes liées à la surveillance des dioxines dans l'environnement et proposer des pistes pour une surveillance des populations.

### **Mises en ligne**

L'ensemble des interventions de la journée sont en ligne sur le site [www.spppi-paca.org](http://www.spppi-paca.org), rubrique "plénière". Les actes complets seront publiés sur le même site d'ici la mi-octobre.

Contact presse : Françoise Rouquette 04 91 83 63 43

---

<sup>2</sup> ITEQ : International Toxicity Equivalent